

REUNION PLENIERE No 39

Lundi 16 février 2015, 14h - 17h au CAD

Présents : Janine Berberat (Présidente PLATEFORME), AAFI-AFICS (Odette Foudral, présidente), Années à savourer (Catherine Bernasconi, présidente), AOMS (David Cohen, rédacteur et Roger Fontana, président d'honneur), APAF (Marie-Rose Charvoz, co-présidente et Rolande Golay, trésorière), APEGE (Michel Malka et Robert Gurny, membres du Comité), Association Entrelacs (Lydia Muller, présidente), Ass. Foyers pour personnes âgées (Emmanuelle Gentizon, présidente), Association pour le vieillissement créatif (Maryvonne Gognalons Nicolet, présidente), Caritas (Catherine Bassal, responsable Secteur Accompagnement), Comlsra – Cercle de l'âge d'or (Abraham Sakhnowsky, délégué), Conseil des anciens de Genève (Micheline Toscano, anc. secrétaire du Comité), Croix-Rouge Genevoise (Sylvie Munaretto, coordinatrice Bénévoles pour visites personnes âgées), CSP Bel âge (Anne Davoli, coordinatrice), FGCAS (Philippe Perrin, président et Etienne Membrez, président d'un Club d'âinés), Gym seniors (Martine Sumi, présidente), Jardin d'Hedwig (Jacqueline Cramer, membre du Comité), MDA (Christian Cuennet, président et Olivier Chenu, secrétaire général), Pro Senectute Genève (Maurice Demont, directeur), PROSCA (Chantal Guy, membre du Comité), Rendez-vous des 55 ans et plus Thônex (Jacqueline de Bay coordinatrice, Lise Wyler, membre du Groupe de coordination), UCG/Webseniors (Reza Arbabi, coordinateur), VIVA (Anne-Claude Juillerat Van der Linden, présidente), Hans Peter Graf (secrétaire PLATEFORME, PV)

Observateurs + invités : Madeleine Bernasconi (présidente EMS Meyrin, présidente Commission pour une politique de la personne âgée à Genève), CAD-Hospice général (Yves Perrot, président de la Commission Isole Emmanuelle Gentizon (Ass. Foyers pour personnes âgées)ment de la PLATEFORME), imad (Yasmine Hunt), Cité générations (Philippe Schaller, Laura Ringuet et Kim Wohlers), Gérald Sapey (journaliste retraité), Uni 3 (Jean-Pierre Rageth), Ville de Carouge (Pierre Orelli), Ville de Genève, SSVG/Cité seniors (Stéphane Birchmeier)
Pour le # 1 : Esther Alder, Conseillère administrative de la Ville de Genève, Département de la cohésion sociale et de la solidarité, accompagnée de Patricia BRIEL, collaboratrice personnelle, Vanessa Dahan, adjointe de direction, responsable de l'Unité Vie associative, Irina Ionita, chargée d'étude mandatée à élaborer un rapport de synthèse permettant de cibler les besoins et les attentes de la population aînée et de développer, le cas échéant, les actions dans ce domaine, et Philippe Schroft, chef du Service social

Excusés : Barbara Bianchi (Lecture et Compagnie), Armelle Colangelo et Geneviève Stucki (FEGEMS), Sophie Courvoisier (ALZ-GE), Sabine de Clavière (Jardin d'Hedwig), Jacqueline Dubath et Daniel Nicolet (ABA-CIR), (Raymond Jeanrenaud (Conseil des anciens de Troinex, Vice-Président et trésorier de la PLATEFORMER), Cyrus Mechkat (FAAG), Sophie Moudon (Appuis aux aînés), Philippe Noverraz (Ville de Vernier), Martina Rawyler (Aide française aux aînés), Anne-Marie Struijk (Maison de Tara), Nicole Yersin (AAFI-AFICS)

1. Accueil

La Présidente souhaite la bienvenue et se réjouit de devoir rajouter des sièges. Elle salue et remercie tout particulièrement la Conseillère administrative Esther Alder et son équipe d'avoir accepté l'invitation de la PLATEFORME.

2. Une politique pas seulement pour mais AVEC les aînés. Perspectives et limites de la collaboration entre le service public et le monde associatif. Exposé d'Esther ALDER

Esther Alder se dit heureuse de cette rencontre et en remercie la Présidente.

La PLATEFORME des associations d'aînés joue un rôle important et reconnu à Genève.

Elle est emblématique de la grande vitalité des associations qui œuvrent dans le domaine des aînés et reflète un changement majeur dans la perception que les seniors ont d'eux-mêmes.

(Texte du discours sur www.plateformeaines.ch/pages/view/proces-verbaux).

Son discours est complété par une présentation plus détaillée par Philippe Schroft, chef du Service social, de l'action préventive menée par la Ville dans le cadre du Plan canicule 2014 : la Ville a reçu la liste de tous ses habitants âgés 75 ans et plus, qui ne sont pas suivis par l'Imad et a donc adressé un courrier à ces 12'500 adresses, leur offrant la possibilité à s'inscrire auprès de l'UAC (Unité d'action communautaire) de leur quartier. Ceci a permis la constitution d'un fichier des personnes à contacter le cas échéant. C'est Stéphane Birchmeier suit le plan canicule en tant que chef de projet, opération qui sera renouvelée en 2015.

3. Echanges avec la salle

L'exposé de la magistrate est accueilli par des applaudissements. A retenir des échanges qui ont suivi :

- Possibilités de recourir, vu la perspective d'entrées fiscales en baisse à du sponsoring par des sociétés privées ? Esther Alder juge la question pertinente ; elle y réfléchit notamment en matière de soutien à la parentalité ; la Ville y recourt aussi dans le domaine culturel. Toutefois les collectivités publiques ont une obligation d'assumer les politiques publiques.
- Pourquoi avoir posé le seuil pour les personnes à contacter dans le cadre du Plan canicule à 75 ans, alors qu'aujourd'hui à 75 ans, bien peu de personnes se considèrent âgées ? Esther Alder et Philippe Schroft soulignent la difficulté de fixer un seuil d'âge généralisé, vu les grandes différences entre individus ; c'est le Service du médecin cantonal à la DGS qui a retenu la limite de 75 ans. Par ailleurs les destinataires du courrier étaient libres d'y donner suite ou non.
- Ne jugez-vous pas scandaleux sur un plan symbolique que le Conseil d'Etat renonce désormais à visiter les centenaires ? Esther Alder répond que c'est un des choix du Conseil d'Etat, la Ville reprendra le flambeau.
- Qu'en est-il de l'introduction de bancs publics à accoudoirs adaptés aux personnes âgées qui figurait parmi les propositions avancées dans le cadre de Genève, ville amie des aînés ? Esther Alder et Stéphane Birchmeier soulignent l'importance d'intégrer un "réflexe seniors" également sur un plan de l'aménagement urbain ; la question des bancs publics est du ressort du Département de l'Environnement urbain et de la Sécurité présidé par le Conseiller administratif Guillaume Barazzone : illustration que la feuille de route en élaboration d'une politique des aînés en Ville de Genève devra se décliner au niveau transversal entre départements et inclure les questions d'accessibilité, de déplacements et des WC publics. La Ville pourra et devra mieux faire. Vu la répartition des compétences entre départements, les moyens d'inciter les collègues d'un autre département restent limitées, ce qui laisse donc de la place à la pression citoyenne. En suivi à Genève, ville amie des aînés, les UAC ont identifié les zones problématiques sur un plan de l'aménagement urbain, y compris en ce qui concerne les bancs. Or en mai 2011 le Conseil municipal a refusé le crédit nécessaire. Ces aléas illustrent bien les difficultés de la transversalité.
- Dans le cadre de la participation au réseau des villes amies des aînés, Genève ne pourrait-elle pas s'inspirer des bancs "assis-debout", nouveau mobilier urbain pensé pour les séniors, et les personnes à mobilité réduite introduit à Besançon ? Esther Alder et Stéphane Birchmeier : c'est précisément le but des réseaux auxquels Genève participe tant au niveau mondial (OMS), des villes francophone que suisses (en voie de constitution).
- Le renouvellement annuel de l'octroi de leur subvention engendre des incertitudes et difficultés pour les associations parties initialement sur une base de travail bénévole, forcées de se professionnaliser pour rendre des prestations très utiles, vu leur proximité avec les bénéficiaires visés. Dans cette situation ne conviendrait-il pas d'envisager, la conclusion de contrats de partenariat ce qui faciliterait mieux l'organisation de l'association concernée. Esther Alder dit y avoir pensé. Toutefois les budgets sont votés annuellement. Donc tout peut arriver. Par exemple, lors du vote du budget 2014 de la Ville certains partis politiques voulaient supprimer la cellule Agenda 21 et les UAC. C'est aux parlements que revient la compétence de voter ou-malheureusement - de biffer des budgets. C'est une réalité avec laquelle nous devons vivre. Ce sera un des volets à renforcer avec Vanessa Dahan, nouvelle adjointe de direction, responsable de l'Unité Vie associative au Département de la cohésion sociale et de la solidarité de trouver des financements (plus pérennes), si ce n'est pas de la Ville, en recourant à d'autres acteurs, p.ex. des partenariats avec des mécènes. Voie à renforcer ces prochaines années.
- Vu la courbe démographique, les associations rencontrent les mêmes réalités d'explosion des sollicitations. Ainsi Pro Senectute Genève répond actuellement à 3000 clients par an: à raison de 4 heures par client, cela fait 12'000 heures. Dans cette situation, les associations ne pourront pas continuer, sans se poser la question, quelles priorités à dégager pour pouvoir continuer à assurer leur mission ? Esther Alder remercie pour ce constat dont elle partage l'analyse. Elle a rencontré le Conseiller d'Etat Mauro Poggia qui en est conscient...nous allons vers des difficultés financières y compris

pour couvrir les coûts des EMS ...

Or certaines tâches font partie des missions de l'Etat et ne sauraient pas être déléguées. Sinon, par exemple en confiant des tâches à des personnes en emploi de solidarité (EdS) plutôt qu'à des professionnels de l'imad, nous courons un risque d'abus des personnes en situation de faiblesse. Faisons donc attention à ne pas faire du bricolage dans l'accomplissement de tâches qui font partie de mission du service public. Notamment il lui semble exclu que des personnes en EdS se rendent au domicile de personnes âgées pour faire leurs paiements.

La Présidente remercie Esther Alder et son équipe. De cet échange elle a notamment retenu trois points : l'importance du "réflexe seniors", le partenariat entre collectivités publiques et associations dans un sens de complémentarité, le soutien accordé par la Ville à la formation des acteurs associatifs, le tout dans le respect des uns par les autres.

4. Adoption du PV 38 de la Plénière du 17 novembre 2014

Le PV 38 est adopté ; il sera désormais accessible sur notre site www.plateformeaines.ch .

5. Présentation des propositions de modifications des statuts de la PLATEFORME et discussion

La Présidente et Etienne Membrez présentent à l'aide d'un power point les propositions de modifications de nos statuts élaborées par le groupe de travail Statuts lors de ses quatre réunions tenues entre le 7 novembre et le 12 décembre dernier.

Sous la présidence d'Etienne Membrez ce groupe a réuni Janine Berberat, Raymond Jeanrenaud, Jean Pierre Rageth et Hans Peter Graf, remerciés pour le travail accompli.

Il ne s'agissait pas d'élaborer de nouveaux statuts, mais de les adapter à l'évolution de la PLATEFORME et de prendre en compte les souhaits de cet été sur le projet institutionnel.

Le Comité de la PLATEFORME a pris connaissance de ce nouveau texte lors de sa séance du 2 février dernier et donne un préavis favorable.

La Présidente et Etienne Membrez demandent aux participants de se référer au tableau synoptique envoyé avec la convocation, reproduisant les statuts actuels et les statuts modifiés côte à côte, article par article et faisant ressortir en rouge les modifications plus substantielles.

Procédant de la sorte, la Plénière discute et revoit article par article, afin d'arriver à un consensus sur les modifications à proposer à l'A.G. extraordinaire qui précédera l'A.G. ordinaire du 20 avril prochain.

A retenir de la discussion et des propositions de corrections :

- *Préambule* la phrase : *Pour y répondre, des structures associatives et des collectivités publiques agissent dans des domaines variés (sport, culture, loisirs, **santé, social, formation**, etc.) au lieu de soins.*
- *Article 2 Mission* : Suppression de la phrase *Etre organe de représentation... au profit d' **Etre consultée par des partenaires, des institutions et des autorités pour des thèmes touchant les aînés,***
Le Règlement d'application apportera les précisions nécessaires sur la manière de procéder en la matière ;
- compléter le premier alinéa de l'article 5:
*Peuvent devenir membres de la PLATEFORME les associations ou groupements (ci-après : associations) ayant siège **ou oeuvrant** dans le Canton de Genève et dont la mission est de représenter et promouvoir les intérêts des aînés ;*
- Au vu de la formulation retenue pour le nouvel article 6 "Observateurs", il ne sera plus possible à des associations de participer à nos Plénières à l'essai sous le statut d'observateurs. Toutefois rien n'empêchera le Comité d'inviter des associations intéressées à une ou deux réunions pour se déterminer sur l'intérêt d'une demande d'adhésion.
- Etienne Membrez fait savoir que l'article 8 Responsabilités mérite être précisé dans le Règlement.
- Sur tous les autres points la Plénière suit les propositions de modification qui lui sont soumises. Ceci notamment en ce qui concerne la compétence du Comité d'accepter ou de refuser l'adhésion de nouveaux membres (reprise des anciens statuts), assortie toutefois de la nouvelle obligation d'informer les membres de sa décision lors de la plus proche Plénière, offrant ainsi à cette dernière la possibilité de demander au Comité de reconsidérer sa décision (article 5, deuxième alinéa et articles 10 et 12).

Il est proposé la suite suivante :

Les statuts modifiés seront votés, avec entrée en vigueur immédiate, dans une AG extraordinaire convoquée à cet effet et précédant l'AG normale.

L'AG qui suivra sera donc régie selon les statuts modifiés et suivra son cours normal avec les élections du comité et de la Présidence.

Les participants félicitent Etienne Membrez, Janine Berberat et le Groupe de travail de leur travail : que de chemin parcouru depuis une année pour transformer et faire revivre la PLATEFORME, bravo à la Présidente.
Applaudissements.

6. Audition de la PLATEFORME sur le PL 11552

La Commission sociale du Grand Conseil souhaite auditionner la PLATEFORME le 24 février sur le PL11552, projet de loi présenté par le Conseil d'Etat modifiant la Loi sur les prestations complémentaires cantonales (LPCC) (J 4 25) (Art. 35 et 36), afin d'aligner le barème (plus élevé) des bénéficiaires AI ayant atteint l'âge AVS sur celui (moins élevé) des bénéficiaires de PCC AVS qui, de fait, n'ont pas bénéficié de prestations AI auparavant.

La Présidente présente l'exposé des motifs de ce PL et regrette qu'il soit si peu explicité tant sur le montant réel économisé que sur les effets collatéraux. La recherche de l'équilibre budgétaire est indéniable pour tous mais l'économie semble infime pour un sujet aussi sensible.

Entrer dans le combat politique ne saurait être le rôle de la PLATEFORME. Elle propose d'aborder cette audition de manière factuelle en exposant les problèmes de terrain qui vont surgir. Elle propose que les membres intéressés se manifestent pour une audition de leur association ou fassent partie de la délégation. A ce jour, il y a Janine Berberat, Madeleine Bernasconi et Jacqueline Cramer.

Les participants qui s'expriment sont unanimes pour qualifier ce PL d'aberration effarante et incongrue. Pro Senectute Genève n'acceptant pas à se faire auditionner, le secrétaire est chargé de contacter le CIR-ABA ainsi que Katia Hechmati, assistante sociale du secteur Aînés de Caritas, en tant que membres confrontés à la question sur le terrain, pour leur demander de faire partie de notre délégation.

Voir texte de l'audition de la délégation de la PLATEFORME, annexe 2 au présent PV et téléchargeable sur notre site www.plateformeaines.ch/pages/view/proces-verbaux.

7. Infos PLATEFORME

La Présidente informe

- Le 24 février prochain, une délégation de la PLATEFORME (la Présidente, Raymond Jeanrenaud, Madeleine Bernasconi, Yves Perrot rencontrera le Conseiller d'Etat Mauro Poggia président du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)
- Suite à la consultation sur l'avant-projet de loi-cadre menée auprès des communes entre octobre et décembre 2014, le Conseil d'Etat a adopté le 21 janvier le Projet de loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton, PL 11585, calendrier prévu:
 - Dépôt au Grand Conseil du projet de loi-cadre (1re étape) janvier 2015
 - Dépôt du 1er train de mesures (2e étape) 1er semestre 2015
 - Dépôt du 2e train de mesures (3e étape) 2e semestre 2015
 - Débats au Grand Conseil sur la 1re et la 2e étape 2015
 - Débats au Grand Conseil sur la 3e étape 2016
 - Vote final au Grand Conseil 2017
 - Votation populaire 2017

Rappelons que dans le cadre du questionnaire mis en consultations auprès des communes en octobre 2014, le Conseil d'Etat envisage notamment de passer aux communes la compétence de l'action sociale communautaire. Vu le calendrier nous aurons le temps d'inciter ses associations de demander à se faire auditionner.

- Dépôt au Conseil municipal de la Ville de Genève de la M-1169 Motion du 26 janvier 2015 de Mmes et MM. Patricia Richard, Michèle Roulet, Adrien Genecand, Simon Brandt, Sophie Courvoisier et Vincent Subilia: "Pour la gratuité des installations sportives de la Ville de Genève pour les rentiers AVS et AI" [de fait : "...gratuité pour ce groupe particulier de rentiers AVS et AI genevois qui sont bénéficiaires du SPC"].
- Conférence de presse "Prévention et sécurité pour les aînés" du Département de la sécurité et de l'économie, 20 janvier 2015, www.ge.ch/dse/presse/welcome.asp?rubrique=communiqués&nId=569 : c'est une des premières fois qu'un Département, en l'occurrence le DSE, jusqu'ici pas directement

impliqué dans la politique des aînés développe une approche englobant aussi les volets habitat, environnement urbain et s'intéresse aussi aux aînés en tant que ressource et opte pour sa Campagne "à travailler en réseau", à commencer par les pharmaciens, mais dans une seconde phase aussi avec les associations d'aînés !

Notre Présidente a reçu l'invitation à participer à cette conférence de presse le lendemain de son opération ; le Comité de la PLATEFORME s'organise pour pouvoir répondre positivement à une telle invitation.

- Le Conseil d'Etat entend rouvrir des lits "UATR- Unités d'accueil temporaire de répit (UATR)" dans des EMS, cf. <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/RD01061.pdf> et www.ge.ch/conseil_etat/2013-2018/ppresse/20141029.asp.
- 2015 c'est l'année des 10 ans de la PLATEFORME, nous en faisons mention sur notre papier à entête et sur la page d'ouverture de notre site Internet.
- Notre prochaine réunion, le 20 avril sera l'Assemblée générale : nous cherchons donc des membres prêts à rejoindre le Comité.

Jusqu'ici Jacqueline Cramer et Michel Malka ainsi que Jean-Pierre Rageth ont manifesté leur intérêt : conformément à nos statuts ce dernier, en tant que représentant d'Uni3 (observateur), ne pourra être un membre élu et participera aux séances que sur invitation du Comité.

8. Propositions et communications des membres et observateurs

9. Divers : voir documents distribués

Date :

Signature :

Annexe au procès-verbal, téléchargeable sur notre site www.plateformeaines.ch

1. Discours de Madame Esther ALDER, conseillère administrative de la Ville de Genève, chargée du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. *Une politique pas seulement pour mais AVEC les aînés. Perspectives et limites de la collaboration entre le service public et le monde associatif*
2. Position de la PLATEFORME sur le PL 11552 à l'audition de la Commission des affaires sociales du Grand Conseil

Documents distribués en séance

- Cohabitation Piétons – Cyclistes. Le "Vivre ensemble" est possible, charte établie par le Conseil des anciens de Genève, www.conseil-anciens.ch/depliant_entier.pdf
- Flyer Jeudis de la FAAG du 26 février et 5 mars "Bien dormir pour bien vieillir ?"
- Flyer Institut national genevois, conférences 5 février, "Résilience et personnes âgées" avec Marion PERUCHON et 11 mars, "Une autre approche du vieillissement et de la maladie d'Alzheimer" avec Martial VAN DER LINDEN et Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN
- Flyer 2^e réunion du nouveau Servette Senior Club : "Football en marchant", Jeudi 26 mars 14h30-16h30 : plusieurs participants à la Plénière ont participé au lancement le 13 février à ce nouveau "club", rencontre encadré par un entraîneur de personnes âgées – hommes et femmes – tout niveau - suivie d'une verrée, www.servettefc.ch/fr/communaute/servette-senior-club.php